

Comme il est bon pour les détenus qui le peuvent de s'occuper l'esprit à lire, écrire, ou chiffrer, je recommande qu'on n'inflige plus à l'avenir, sauf dans les cas extrêmes, les peines telles que l'exclusion de l'école, de la bibliothèque, la privation de la lumière, etc. Ces punitions ont plutôt pour effet de démoraliser que de réformer.

Les détenus de tous les pénitenciers reçoivent une nourriture saine, de bonne qualité, et la quantité est celle prescrite par les règles et règlements approuvés par le Conseil privé. On entend critiquer quelquefois la manière dont sont traités les détenus sous le rapport du confort physique. Ces derniers sont, dit-on, trop bien nourris, vêtus et logés. Voilà ce dont se plaignait, il y a peu de temps, un homme occupant aujourd'hui de hautes fonctions publiques, et qui avait eu l'occasion de s'enquérir de l'administration des pénitenciers. C'était tout à fait mal, à son avis, de distribuer aux détenus ce qu'il y a de mieux en fait de provisions, de maintenir dans les cellules une température de 70° au lieu de 60° ou plus, et de leur donner une fois par année du *plum pudding* à la Noël. Il insistait beaucoup sur un régime sévère, consistant principalement de pain et d'eau. Ce remède qu'il proposait devait empêcher les nouvelles condamnations. On pourrait suivre avec succès ce régime dans les prisons communes, où se trouvent fréquemment un grand nombre de prisonniers purgeant de courtes sentences. Mais il ne conviendrait pas dans les pénitenciers. La plus courte sentence d'emprisonnement y est de deux années. Les détenus sont en tutelle de l'Etat pendant ce temps, et c'est le devoir de ce dernier de veiller à leur santé et de leur assurer un bien-être raisonnable. Dans ce but il a été sagement arrêté qu'on fournirait une bonne nourriture en quantité suffisante, ainsi que des vêtements et de la chaleur en rapport avec les saisons et suivant les prescriptions des médecins. La sentence porte en outre que les détenus doivent travailler. Pour cela il leur faut force et santé, ce qu'ils n'auront qu'au moyen d'aliments nutritifs et d'une chaleur suffisante. Donnez de la nourriture de qualité inférieure et abaissez le thermomètre à 60° dans des bâtiments en pierre tout ruisselants d'humidité, et bientôt nos détenus ordinairement bien portant deviendraient des invalides, nos prisons des infirmeries et nos employés des infirmiers. Qu'il serait nécessaire et à propos avant de dogmatiser sur un sujet, de chercher à connaître un peu ses mérites ! Il n'y a pas ou peu de comparaison à faire entre l'administration et le régime d'une institution destinée à des détenus et celui de la prison commune. Cette dernière diffère et doit différer, *toto celo*, par ses règles, règlements, discipline et routine journalière, à raison de l'entrée et de la sortie constantes des prisonniers condamnés à de courtes sentences. Ce serait donc sage de la part de ceux qui se livrent à des critiques—si souvent injustes ou sans fondements—sur l'administration de nos pénitenciers, de se mettre *au courant* de cette question comme de se préparer à suggérer les remèdes pratiques des défauts qu'ils prétendent découvrir. Ce serait pour eux le moyen de devenir des bienfaiteurs publics et d'avancer les intérêts de l'Etat. Censurer ou critiquer simplement n'est d'aucune utilité au monde.

#### PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Si l'on excepte les prisonniers qui, à raison de leur état mental, sont en grande partie irresponsables et quelques-uns incorrigibles, la conduite a donné satisfaction, du moins sous le rapport du travail et de l'observation des règlements.

La discipline a été passablement maintenue, bien qu'elle n'ait pas été rigoureusement appliquée dans tous ses détails. Comme on peut l'inférer de ce qui a été dit, c'est impos-